

## Jean-Baptiste André Godin à Tito Pagliardini, 26 mai 1884

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

5 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (24)

Collation5 p. (92r, 93v, 94r, 95v, 96r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Tito Pagliardini, 26 mai 1884, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51519>

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [26 mai 1884](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Pagliardini, Tito \(1817-1895\)](#)

Lieu de destination 75, Upper Berkeley Street, Portman Square, Londres (Royaume-Uni)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

# Description

Résumé Godin accuse réception de la lettre de Pagliardini du 5 avril 1884. Il l'informe qu'il lui a envoyé les 40 exemplaires du numéro exceptionnel du journal *Le Devoir* et qu'il a fait adresser le journal à Christine Schenk à New York. Il lui demande des renseignements sur les sociétés de paix de Londres : Peace Society, dont l'organe est *The Herald of peace and international arbitration* ; Workmen's Peace Association, dont l'organe est *The Arbitrator* ; International Arbitration and Peace Association, dont le fondateur et président est Hodgson Pratt et le secrétaire Lewis Appleton. Il lui demande s'il connaît d'autre sociétés de paix, outre la Ligue de la paix et de la liberté de Charles Lemonnier, qui a pour organe *Les États-Unis d'Europe*. Il lui annonce que *Le Devoir* va publier un numéro exceptionnel sur la paix et l'arbitrage. Godin indique à Pagliardini que l'achèvement de sa lettre a été retardé et qu'il a reçu sa lettre du 27 mai qui contient un chèque pour l'abonnement au *Devoir* [de Christine Schenk] et un numéro du *Women's suffrage Journal*. Dans le post-scriptum, il lui précise qu'il est conseiller municipal et non conseiller général et lui indique que le numéro du *Devoir* du 19 août 1883 évoque sa défaite à l'élection au conseil général.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature de la lettre n'est pas copiée.

## Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Pacifisme](#), [Périodiques](#)

Personnes citées

- [Appleton, Lewis](#)
- [Cremer, William Randal \(1828-1908\)](#)
- [International Arbitration and Peace Society](#)
- [Lemonnier, Charles \(1806-1891\)](#)
- [Ligue de la paix et de la liberté](#)
- [Peace Society](#)
- [Pratt, Hodgson \(1824-1907\)](#)
- [Schenk, Christine](#)
- [Winton, Francis Walter de \(1835-1901\)](#)
- [Workmen's Peace Association](#)

Œuvres citées

- [Godin (Jean-Baptiste André)], « Les élections au conseil général dans le canton de Guise », *Le Devoir*, t. 7, n° 258, 19 août 1883, p. 513-515. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.7/513/100/832/0/0>, consulté le 6 septembre 2023]
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), Études sociales n° 1 : Le Familistère, Guise, Imprimerie Baré, 1884.](#)
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), Études sociales n° 3 : L'arbitrage international et le désarmement européen, Guise, Imprimerie Baré, \[1884\].](#)

- [\*Il Secolo. Giornale politico quotidiano\*, Milano, 1866-1945.](#)
- [\*Les États-Unis d'Europe : organe de la Ligue internationale de la paix et de la liberté\*, Berne, 1868-1939.](#)
- [\*The Arbitrator\*, Londres, 1878-?.](#)
- [\*The Herald of peace and international arbitration\*](#)
- [\*Women's suffrage journal.\*, Londres, 1870-1890.](#)

Lieux cités[New York \(New York, États-Unis\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

Jeanne 26 mai 1885.

Mon bien cher ami

J'ai reçu en son temps  
votre affectueuse lettre du  
3 avril et vous ai fait  
adresser immédiatement  
les 10 numéros except-  
tionnels du "Devoir"  
que nous nous faisions le  
plaisir de demander.

On a également adressé  
"Le Devoir", comme vous  
l'indiquez, à Mme Christine  
Christine Schenck à New  
York. Oui, l'absence

rencontre est de cette raison  
pour l'omission de nos  
— Je n'aperçois, en relis-  
tant votre lettre, que  
vous me signaliez une  
omission de pages dans  
notre numero. Edition  
n° de Devair, je vous  
envoie donc, par ce  
courrier, pour réparer  
cela un exemplaire du  
Dernier. Il s'agit de ce n°  
exceptionnel, c'est le  
3<sup>e</sup> édition comme vous  
avez écrit.  
— Je me vous demande si  
pas des modifications de

M. Pagliardini

9  
Sirens vi des Alpes,  
comme le peuple est en  
voie de le faire, malgré  
nous aurais bien mesuré  
malissant de me communiquer  
quelque, aussi tôt que possible,  
nous sera le possible, ce qui  
nous sera concernant les  
points suivants :

Nous avons à Londres  
Peace Society, fondée depuis  
66 ans et qui a pour organes  
The herald of peace and  
international arbitration.

Nous avons, en outre,  
l'Am. Peace Association  
dont le siège se situe actuellement

à Boston. Celle dernière a été  
fondée depuis 6 ans et en  
juger par les M<sup>rs</sup> de l'arbitrage  
étranger.

Deux autres sociétés  
nos 275, et 300, sont  
International arbitration  
and Peace association qui  
ne servent pas d'organe  
et est, je crois, tout récem-  
ment fondée. M. Higginson  
Pratt est le président de  
cette société et M. Lewis  
Appleton, secrétaire.

Je serai heureux de  
savoir si ce trait d'union  
peut ou ne peut plus

- 6
- Quelles sont les relations entre elles?
  - Peut-être si les deux premières sont vraiment bien faites ?
  - Quelle est la date de fondation de chacune d'elles?
  - Quel est le but principal pour chacune? et quelle part revient à chacune d'elles dans le mouvement actuel en faveur de la paix et de l'arbitrage?

J'aurai la pensée de poser ces questions au sujet de l'importance collaborative des arbitrages, mais non pas en réunion avec les

comme avec M. Bremer, sans doute aussi avec des membres de Peace utopie. J'ai donc pensé que peut-être je pourrais demander ces renseignements à votre école militaire dans about de notre temps.

Si vous connaissez d'autres sociétés et d'autres journaux d'arbitrage, et de paix, je vous serais vraiment obligé de m'en donner la liste.

En dehors des trois derniers haut, je me demande que va faire de la paix

et de la liberté dont  
M. Lemoine, de Paris,  
est le président, et qu'il a  
pour organe : "Les Etats-  
Unis d'Europe".

"Le Devoir", comme nous  
avons pu le remarquer, a  
depuis sa fondation pri-  
conisé l'idée de paix et  
d'arbitrage international,  
et ses efforts en cette  
voie sont devenus de  
plus en plus efficaces.

Vous allez publier  
dans quelques semaines  
un numéro exceptionnel  
du Devoir, sur cette ques-

tion de paix et d'arbitrage  
international.

27 mai

Des circonstances pressantes  
ont retardé l'achèvement  
de ma lettre. Je reçois  
la vôtre, de dimanche du  
14 et avec le plaisir con-  
cernant le "Devoir". Il  
vous remercie vivement  
de nos infatigables efforts  
pour la bonne cause.

En même temps que votre  
lettre, nous recevons ce  
j<sup>e</sup> d. "Woman's suffrag.  
journal" que vous avez  
à la bonté de nous  
adresser.

Merci de cet  
 envoi. Nous  
 échangons avec  
 ce journal, mais  
 l'abondance de nos tra-  
 vues nous avait laissé  
 échapper le que le 17<sup>e</sup>  
 peut contenir d'essentiel.  
 Grâce à vous, nous  
 allons y reporter. Atten-  
 tion et voir s'il y a  
 quelque chose à relever.  
 A mon tour de clore  
 en hâte cette lettre  
 si longue. Assez,  
 mon bien cher ami,  
 l'assurance de la vio-

affection de Mademoiselle  
 et présentant à Madame  
 Nos sincères et complets  
 respects et les miens.  
 Croire moi votre  
 tout dévoué

P. S. Je suis conseiller munici-  
 pial, mais pas général.  
 "Le Dernier" du 19 août 43 a  
 raconté comment je me  
 suis fait battre avec mon  
 projet de l'héritage de  
 l'Etat.